

**« ASSOCIATION S.A.G.E. »
51, rue Roger Lejard
33130 BEGLES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

ANNE MILLER
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE
31, AVENUE DE LA FORET 33320 EYSINES
TEL: 06 20 26 11 04 - E-MAIL: ANNE.MILLER@ORANGE.FR

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION S.A.G.E.
51 rue Roger Lejard
33130 BEGLES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.A.G.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AM

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et 823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'enregistrement des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

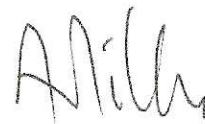
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Eysines, le 20 avril 2024



Anne MILLER
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amt. Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles	119 236	102 337	16 899	14 204
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	119 236	102 337	16 899	14 204
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Acomptes fournisseurs				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	16 806	283	16 524	16 791
Autres créances	229 800		229 800	212 791
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	73 966		73 966	133 730
Charges constatées d'avance (3)				
	320 573	283	320 290	363 313
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	439 808	102 619	337 189	377 517

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

An

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Capital (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	157 051	144 761
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-37 589	12 290
Subventions d'investissement	11 141	8 757
	130 604	165 809
FONDS DEDIES		
Sur subvention de fonctionnement		
Sur autres ressources		
	0	0
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	60 015	57 206
	60 015	57 206
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		4
Emprunts et dettes financières (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 358	18 463
Dettes fiscales et sociales	133 212	136 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	146 571	154 502
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	337 189	377 517
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	146 571	154 502
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

AM

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens & services)	219 623	207 718
Chiffre d'affaires net	219 623	207 718
Production stockée		
Subventions d'exploitation	304 518	320 433
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	36 081	40 666
Cotisations sans contrepartie	2 382	2 563
Autres produits	646 507	625 934
	1 209 110	1 197 315
Charges d'exploitation		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	148 952	160 219
Impôts, taxes et versements assimilés	62 409	57 609
Salaires et traitements	819 974	765 638
Charges sociales	216 326	195 319
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 280	3 212
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	283	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 809	5 910
Autres charges	685	657
	1 253 718	1 188 564
RESULTAT D'EXPLOITATION	-44 608	8 751
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	3 668	1 232
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges		
	3 668	1 232
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	0
	0	0
RESULTAT FINANCIER	3 668	1 232
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 430	1 034
Sur opérations en capital	1 062	1 284
Reprises sur dépréciations, provisions et tranferts de charges		
	6 492	2 318
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 142	11
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	3 142	11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 350	2 307
Total des produits	1 219 271	1 200 864
Total des charges	1 256 860	1 188 574
Report des ressources non utilisées sur subvention attribuée		
Engagements à réaliser sur subvention accordée	0	0
	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-37 589	12 290

AN

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Mise à disposition gratuite des locaux	100 253	100 253
	100 253	100 253
Charges		
Mise à disposition gratuite des locaux	100 253	100 253
	100 253	100 253

AN

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 337 189 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 37 589 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'objet social de l'Association est l'accueil de jeunes enfants de 0 à 5 ans dans le cadre de trois structures multi-accueil. Cette association est à gestion parentale.

Principes et conventions générales

Les compte de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il a également été fait application des dispositions particulières du règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Informations générales complémentaires :

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- Matériel pédagogique : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions :

- Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits dès que leur octroi devient certain.
- Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif de l'association dès que leur acquisition est certaine. Elles sont ensuite rapportées au résultat pendant la durée d'amortissement des immobilisations acquises ou créées au moyen de cette subvention.

AM

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immob.				
- Subv. d'investissement sur des biens renouvelables				
Ecart de rééval. sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	144 761	12 290		157 051
Résultat de l'exercice	12 290	-37 589	12 290	-37 589
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subv. d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de rééval. sur des biens avec droit de reprise				
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables	8 758	3 446	1 062	11 141
Provisions réglementées				
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement				
Total	165 809	-21 853	13 352	130 604

AN

IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et amgts des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	102 473		4 975
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 587		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total II	115 060		4 975
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total III			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	115 060		4 975

CADRE B	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Rééval. Valeur origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Instal. générales, agencements et amgts divers		799	106 649	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			12 587	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
		799	119 236	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL (I + II + III)			119 236	

AN

AMORTISSEMENTS

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables	Valeur en début d'ex.	Augmentat. Dotations	Diminutions Sorties/Rep	Valeur en fin d'ex.
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	88 270	2 280	799	89 751
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 587			12 587
Emballages récupérables et divers				
Total II	100 857	2 280	799	102 338
TOTAL GENERAL (I + II)	100 857	2 280	799	102 338

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							Mouvements
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	Mode de dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode de dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	nets amort. à fin d'exercice

Immo. incorporelles							
Frais d'établiss.							
Aut. immo. incorp.							
Total I							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part.							
Total IV							
TOT. GEN. (I + II + III + IV)							

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmentat. Dotations	Dotations ex aux amort.	Montant net fin d'ex.
--	--	--	--	-------------------------	----------------------	-------------------------	-----------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

AM

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début d'ex.	Augmentat. : Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant à la fin d'ex.
Provisions réglementées				
Prov. pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Prov. pour charges sociales et fiscales s/ congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions pour engagements retraite	57 206	2 809		60 015
Total II	57 206	2 809	0	60 015
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	647	283	647	283
Autres dépréciations				
Total III	647	283	647	283
TOTAL GENERAL (I + II + III)	57 853	3 091	647	60 297
<i>Dont dotations et reprises</i>				
- d'exploitation		3 091	647	
- financières				
- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence: montant de la dépréciation de l'exercice SaRT 39-1-5du CGI)

AN

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux		283	283	
Autres créances clients		16 524	16 524	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		1 527	1 527	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		316	316	
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers		2 964	2 964	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers		224 993	224 993	
Charges constatées d'avance				
Total		246 607	246 607	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établis. de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		13 358	13 358		
Personnel et comptes rattachés		62 230	62 230		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		56 740	56 740		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		14 219	14 219		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes		23	23		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		146 571	146 571		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

AN

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	224 541	209 340
Prestation de services CAF	201 968	188 163
Divers	22 573	21 177
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	224 541	209 340

AN

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 550	8 003
Dettes fiscales et sociales	80 826	84 768
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	89 376	92 771

77

EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	33	
Ouvriers		
Total	33	

AN